

Communiqué de presse

Artisanat du bâtiment / Partenariat / Formation / Réglementation technique

## La CAPEB et le CSTB s'associent pour un meilleur accès des artisans aux documentations techniques et juridiques du bâtiment

Paris, le 10 février 2011 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) ont signé aujourd'hui un contrat de licence pour l'utilisation d'un fonds documentaire, le REEF4. Les artisans adhérents peuvent désormais accéder, via leur CAPEB départementale, à plus de 3 300 documents techniques et juridiques. Les CAPEB départementales, qui disposeront à elles toutes des 199 accès, pourront tenir informés les artisans adhérents des contenus et de l'application des documents techniques et juridiques que contient cette base. L'enjeu : améliorer la diffusion de l'information auprès des professionnels du bâtiment confrontés à une complexification du paysage des normes et des réglementations.

### Un partenariat pour garantir l'accès des artisans à la documentation technique du CSTB

Patrick Liébus, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et Bertrand Delcambre, Président du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), ont contractualisé le 10 février 2011 une licence (199 accès) d'utilisation du REEF 4, véritable encyclopédie technique et juridique du secteur du bâtiment. Ces deux acteurs-clés du secteur s'associent pour faciliter l'accès des professionnels à un ensemble de documents relatifs à la mise en œuvre des ouvrages, aux contraintes énergétiques du bâti neuf ou ancien, mais aussi à la santé, à l'accessibilité et à la sécurité des professionnels.

Cette convention donne la possibilité aux artisans du bâtiment adhérents de la CAPEB, quel que soit leur corps de métier, de consulter, via leur CAPEB départementale, les 3 300 documents disponibles sur la base de données du CSTB : textes législatifs et réglementaires, Documents Techniques Unifiés (DTU), Normes, Avis Techniques, Règles de calcul, exemples de solutions et de classements, présentation des certifications, outils de veille et Eurocodes.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB déclare : *« Nous nous félicitons de cette nouvelle convention qui met à disposition de l'ensemble des artisans de la CAPEB une expertise sans précédent. Face à l'évolution et à la densification du paysage normatif et réglementaire, il était essentiel de donner aux artisans la meilleure visibilité possible et de se doter d'un outil performant de partage d'information. L'objectif pour la CAPEB est de permettre à ses adhérents d'exercer leur métier dans les meilleures conditions possibles, au plus près des évolutions incontournables du secteur du bâtiment »*

Pour Bertrand Delcambre, Président du CSTB, *« Cet accord signé avec la CAPEB représente un signe fort pour l'ensemble de la filière professionnelle. Le CSTB est heureux de pouvoir accompagner les professionnels dans l'évolution de leur pratique au quotidien, en favorisant l'accès à l'ensemble des informations techniques et juridiques utiles à l'exercice de leur métier. L'ensemble de ces informations de référence et leur mise à jour en temps réel, seront désormais largement accessibles aux professionnels fédérés par la CAPEB et nous tenons à souligner cette avancée significative que concrétise cet accord aujourd'hui. »*

### Un déploiement de la connaissance dans les territoires et un accompagnement renforcé

Toutes les CAPEB départementales sont désormais en mesure d'accéder à cette documentation éditée par le CSTB. L'objectif est de déployer dans les territoires des outils permettant aux artisans du bâtiment de disposer de tous les textes techniques, réglementaires et normatifs spécifiques à leur métier qui leur permettront de réaliser et d'entretenir tout type d'installations.

Patrick Liébus explique : *« La mise à disposition de cette source documentaire dans toutes les CAPEB de France participe à la diffusion du savoir et des connaissances dans les territoires, en accord avec notre politique de proximité. La confédération renforce ainsi son accompagnement des professionnels via l'uniformisation de l'information et la professionnalisation de son Réseau local. »*

## Mention spéciale aux nouvelles exigences liées à la performance énergétique

Les dispositions favorisant le développement de la performance énergétique et des énergies renouvelables étant au cœur des priorités des professionnels du bâtiment, le REEF 4 propose un large éventail des produits d'édition et des nouveautés sur les thèmes centraux du développement durable et de l'amélioration thermique. Parallèlement au déploiement de la marque ECO Artisan® de la CAPEB, la bonne connaissance par les professionnels des enjeux du Grenelle de l'environnement et des exigences normatives et réglementaires qui en découlent est essentielle pour relever le défi du développement durable dans le bâtiment.

---

### A propos de la CAPEB :

*La CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est le syndicat patronal représentant l'artisanat\* du bâtiment ([www.apeb.fr](http://www.apeb.fr)) :*

- 380 000 entreprises employant moins de 20 salariés, soit 98 % des entreprises du bâtiment\*\*
- 992 000 actifs, soit 67 % des actifs du bâtiment
- et 80 000 apprentis, soit 81 % des apprentis du bâtiment

*Réalisations :*

- 77 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 63 % du CA du bâtiment,
- 1,63 milliard d'euros d'investissements, soit 61 % des investissements du bâtiment

\* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

\*\* Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du bâtiment 2011 » à paraître février 2011

---

### A propos du CSTB :

*Établissement public au service de l'innovation dans le bâtiment, le CSTB, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment exerce quatre activités clés : la recherche, l'expertise, l'évaluation, et la diffusion des connaissances, organisées pour répondre aux enjeux de développement durable dans le monde de la construction. Son champ de compétences couvre les produits de construction, les bâtiments et leur intégration dans les quartiers et les villes.*

*Avec ses 850 collaborateurs, ses filiales et ses réseaux de partenaires nationaux, européens et internationaux, le CSTB est au service de l'ensemble des parties prenantes de la construction pour faire progresser la qualité et la sécurité des bâtiments.*

---

### Contacts presse

*Pour la CAPEB*

*Hopscotch :*

*Sabine Doligé - Tél : 01 58 65 01 33 - [sdolige@hopscotch.fr](mailto:sdolige@hopscotch.fr)*

*Pierre Alibert - Tél : 01 58 65 10 77 - [palibert@hopscotch.fr](mailto:palibert@hopscotch.fr)*

*CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00 /77/81 et 06 08 56 78 06 - [i.planchais@capeb.fr](mailto:i.planchais@capeb.fr)*

*Pour le CSTB*

*Le Bonheur est dans la Com' : Ingrid Launay-Cotrebil - Tél : 01 43 83 53 32 - [launay@bcomrp.com](mailto:launay@bcomrp.com)*

*CSTB : Florence Ferry - Tél : 01 64 68 89 95 - [florence.ferry@cstb.fr](mailto:florence.ferry@cstb.fr)*

---